

12 mai 2005

Le Comité d'Entreprise de PSE

Une réunion du CE de PSE a eu lieu le 9 mai 2005. Divers points importants y ont été traités :

1. Un règlement intérieur a été adopté par les élus du Comité d'Entreprise. Son objectif étant de solutionner divers problèmes de fonctionnement. Il met fin notamment à la situation de « *blocage permanent* » dans laquelle se trouvait le CE depuis trois ans du fait de l'absence d'une majorité.

Ce règlement est le produit d'un consensus entre tous les élus. La Direction y a également apporté certains éléments, même si elle reste opposée à la solution trouvée pour débloquer le CE. Certains observateurs « *de mauvaise foi* » pourraient imaginer qu'elle souhaite perpétuer la situation de blocage du CE qui l'empêchait de jouer pleinement son rôle...

Malgré cette opposition, le règlement a été voté et adopté à la majorité (5 voix pour et 1 abstention).

2. Après l'approbation du règlement a suivi l'élection d'un nouveau bureau. Seuls des candidats CGT se sont présentés.

Composition du nouveau bureau :

Secrétaire : Jean-Loup Vallon	Secrétaire adjoint : Christian Martin
Trésorier activités sociales : Christian Martin	Trésorière adjointe activités sociales : Françoise Giry
Trésorière 0,20 % : Françoise Giry	Trésorier adjoint 0,20 % : Lionel Rey

3. Comme la loi le lui impose, la Direction a informé le CE et demandé son avis sur le licenciement de Flavio Scorsona, représentant syndical CFDT, dans le cadre d'un départ volontaire. L'intéressé nous a expliqué qu'il n'avait subi aucune pression et qu'il s'agissait de la concrétisation d'un « *ancien projet personnel réalisable aujourd'hui* ».

4. La Direction nous a fait part de son projet de sécuriser le site de Veurey, en installant des caméras de surveillance et en fournissant un badge individuel à chaque salarié. Ainsi, sans votre badge, vous ne pourrez plus ni entrer ni sortir de l'usine...

Les questions de vidéo-surveillance et d'accès informatisés sont complexes car elles permettent effectivement de sécuriser les lieux, mais aussi de surveiller les salariés dans leur lieu du travail et d'enregistrer, comme une pointeuse, les arrivées et les départs. Nous analysons le problème et donnerons prochainement notre position. N'hésitez pas à nous faire part de votre point de vue.